



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## développement

Question écrite n° 18013

### Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le développement du secteur du *tuning*. À l'occasion du 10e salon du *tuning*, il souhaiterait connaître le bilan du développement de ce nouveau secteur économique (nombre d'emplois, perspectives de carrière, avenir de la filière...) ainsi que les intentions du Gouvernement.

### Texte de la réponse

Le tuning regroupe les accessoires permettant l'amélioration des performances associée à la sécurité des véhicules, la personnalisation de l'aspect extérieur et intérieur des véhicules auxquels s'ajoutent les équipements de confort et de technologie. Aujourd'hui, le marché français du tuning représente un chiffre d'affaires estimé à un milliard d'euros, sur lequel l'électronique embarquée représente près de 60 % du chiffre (GPS, DVD embarqué, car audio, bluetooth). Hors l'électronique embarquée, ce marché est essentiellement réalisé par des PME qui développent leurs compétences dans des métiers et sur des produits très diversifiés (jantes en aluminium, kits de carrosserie, sièges et sellerie, échappement...). Ces entreprises sont reconnues pour leur capacité de création (design, concepts nouveaux) et d'adaptation aux attentes du marché en développant de nouvelles pièces intégrant, par exemple, des matériaux nobles (carbone, céramique, kevlar). S'adressant indifféremment aux constructeurs et aux consommateurs, elles font partie intégrante de la filière automobile qui, en France, emploie plus de 500 000 personnes, et elles bénéficient des actions mises en place par les pouvoirs publics afin de soutenir et d'accompagner les mutations de la filière (actions collectives mises en oeuvre par les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, soutiens publics à l'innovation dans le cadre des pôles de compétitivité...).

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18013

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Économie, finances et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2008, page 1738

**Réponse publiée le :** 30 septembre 2008, page 8382